cid:image001.png@01D5210A.7F61E7D0

|  |
| --- |
|  |

Le 20 juin 2019

**Hervé Morin présente les grands axes de la future politique régionale en faveur de l’orientation**

**A l’occasion de la réunion conclusive des assises régionales de l’orientation, Hervé Morin, Président de la Région Normandie, a présenté, ce jour, à l’EM Normandie de Caen, les grands axes de la future politique régionale en faveur de l’orientation, en présence de David Margueritte, Vice-Président en charge de la formation et de l’orientation, et Christine Gavini-Chavet, Rectrice de Normandie. La Région investira plus de 4 millions d’euros dans la nouvelle agence régionale de l’orientation et des métiers et pour la mise en œuvre de son plan d’actions.**

*« La Région a décidé d’investir pleinement cette compétence nouvelle de l’orientation par une co-construction de sa politique avec ceux qui sont directement concernés. Il existe aujourd’hui une multitude d’actions dans le champ de l’orientation et de l’information sur les métiers et les formations, menées par de nombreux acteurs publics et privés. Accroître leur visibilité, les mutualiser et les rendre accessibles au plus grand nombre sera l’un des objectifs prioritaires »* a déclaré David Margueritte, Vice-Président en charge de la formation et de l’orientation.

«*Ce que nous allons essayer de bâtir, c’est un schéma dans lequel nous mettons toutes les briques pour construire un système cohérent. Dans ce système, il faut que nous soyons au moins quatre : la Région, l’Etat mais aussi les intercommunalités et les branches professionnelles. Il n’y aura pas de réussite de cette politique sans un engagement commun.*

*C’est pour cette raison que nous avons décidé de créer* *la nouvelle agence régionale de l’orientation et des métiers. Elle sera le creuset permettant de co-construire cette politique et d’exercer cette responsabilité commune. Au plus près des territoires, elle aura pour mission de fédérer les acteurs, de coordonner leurs actions mais aussi de proposer de nouveaux outils de promotion et de présentation des métiers - notamment numériques - et d’initier de nouvelles expérimentations. Nous souhaitons, en particulier, développer l’immersion, multiplier les stages de découverte, les témoignages, et permettre ainsi à chacun de mener à bien un projet qui lui correspond  »* a conclu Hervé Morin, Président de la Région Normandie.

**5 mois de concertation**, **six rencontres organisées sur l’ensemble du territoire**

Pour mémoire, les compétences de la Région Normandie ont été élargies suite à la promulgation de la loi du 5 septembre 2018 pour "la liberté de choisir son avenir professionnel".

Chargée de mettre en place une nouvelle politique d’orientation en direction des jeunes (collégiens, lycéens, apprentis et étudiants) et de leurs familles, la Région Normandie a ainsi lancé en février dernier une grande consultation auprès du public et des acteurs concernés.

Six rencontres étaient programmées sur l’ensemble du territoire : au Havre, à Rouen, Evreux, Alençon, Cherbourg et à Caen. Elles ont rassemblé plus de 600 personnes.

En parallèle, la Région Normandie a aussi lancé un questionnaire auprès du grand public, qui a permis de recueillir plus de 5 500 contributions.

**Expérimentation et immersion au cœur de la stratégie régionale**

Elaborée sur la base des échanges entendus lors des assises de l’orientation et d’un travail partenarial avec le Rectorat dans le cadre du « Pacte régional des innovations », la stratégie régionale s’articule autour de 6 axes opérationnels :

* **Axe 1 : Mettre en place une offre de service pour tous les publics**
* L’accent sera particulièrement mis sur l’**expérimentation et l’immersion** pour tous les publics (stages, découvertes, accès aux plateaux techniques, etc…).
* La Région proposera **des informations de premier niveau** pour tous les publics dont elle a la chargeavec notamment des accueils physiques à Rouen et à Caen. Elle souhaite, par ailleurs, s’engager avec les EPCI pour créer des relais locaux à ces accueils physiques sur les territoires.
* La VAE sera encouragée avec, dès la rentrée 2019, l’organisation de **la semaine de la VAE du 30 septembre au 4 octobre sur tout le territoire normand** et un évènement de clôture à Rouen**.**
* Des outils à distance seront aussi développés tel que le N° gratuit « Parcours-Métiers », déjà existant, qui sera renforcé et étendu à l’ensemble des publics.
* **Axe 2 : Informer, communiquer, promouvoir et valoriser les métiers et les formations**
* **Un grand évènement régional** sera créé et organisé chaque année avec l’ensemble des branches professionnelles et des partenaires de l’orientation et de la formation, en lien avec l’organisation des sélections régionales des Olympiades des Métiers. **La 1ère édition aura lieu les 6, 7 et 8 février à Rouen.** Des évènements thématiques seront aussi organisés sur les territoires (semaine de l’industrie, emploi maritime, métiers du bâtiment, etc…).
* Des **outils de valorisation** de tous les secteurs professionnels et des métiers seront créés afin de les mettre à disposition des partenaires lors des différentes manifestations sur les territoires.
* Des **outils numériques** seront aussi créés au service de l’Orientation et de l’information Métiers (chaine TV de l’orientation, applications mobiles, animation de communautés via les réseaux sociaux…)
* **Axe 3 : Accompagner les acteurs de l’orientation, les enseignants et les familles**
* Des actions de formation et de sensibilisation seront mises en place à destination des professionnels mais aussi des familles avec, par exemple, deux expérimentations dès la rentrée 2019 :
* **« le café des parents »** : temps d’échanges animés par des professionnels pour des groupes de 15 à 20 parents, dans des lieux conviviaux, pour poser des questions, exprimer ses doutes et ses craintes sans tabou, découvrir les outils d’aide et les structures d’accompagnement.
* «**les parents témoins de leur métier »** : accompagnement des associations de parents d’élèves qui organisent des « forums » sur l’orientation au sein des établissements, en s’appuyant sur des « témoignages métier »
* Des ateliers « information-métiers » seront aussi déployés à destination des professeurs.
* **Axe 4 : Renforcer le lien avec les acteurs économiques**

La Région souhaite mobiliser les entreprises régionales comme « ambassadeurs métiers », pour l’accueil et l’accompagnement des Normands dans le cadre de stages mais aussi espaces de promotion ponctuelle des métiers dans le cadre de manifestations locales. En lien avec l’Agence de Développement pour la Normandie (ADN), la Région proposera aux entreprises, ainsi qu’aux filières et branches professionnelles, un cadre fédérateur pour coordonner leurs initiatives :

* la création d’une charte d’engagement normand ;
* la mobilisation d’un réseau d’ambassadeurs ;
* une contractualisation avec les branches professionnelles.
* **Axe 5 : Lutter contre le décrochage scolaire**

Transférée aux Régions depuis 2013, cette compétence s’intégrera dans la nouvelle stratégie régionale de l’Orientation. Un diagnostic sera réalisé afin d’identifier les besoins et de renforcer les actions déjà mises en place, en partenariat avec le Rectorat. Le déploiement des écoles de production pour lesquelles la Région consacre près de 1,5 million d’euros par an sera notamment amplifié. La Région souhaite *a minima* l’ouverture d’une Ecole de Production sur chacun des cinq départements d’ici 2020.

Une **expérimentation autour d’un salon virtuel de la seconde orientation sera, par ailleurs, lancée dès décembre 2019** afin d’informer et d’accompagner les étudiants décrocheurs sur les possibilités de réorientation.

* **Axe 6 : La création d’une agence régionale de l’orientation et des métiers au   
  1er janvier 2020**

A compter du 1er janvier 2020, l’agence régionale de l’orientation et des métiers mettra en œuvre dans une structure unique les compétences aujourd’hui assurées par la Région et les différentes structures du territoire (Cité des Métiers, l’ONISEP décentralisée, les activités orientation du CARIF OREF).

Elle sera également le cadre d’une expérimentation visant, au moyen d’une coordination territoriale, à agir au plus près des territoires. Ces coordonnateurs auront pour mission de décliner, sur leur territoire, l’offre de service définie dans le cadre de la stratégie régionale :

* actions d’information, de communication, de promotion des métiers et des formations, en lien avec les établissements d’enseignement du territoire ;
* accompagnement des acteurs de l’orientation (professionnels et familles) ;
* animation territoriale du service public régional de l’orientation (missions locales, pôle emploi, consulaires…) ;
* référent territorial des actions de lutte contre le décrochage scolaire et des actions de promotion de la valorisation des acquis de l’expérience.

Contact presse :

Charlotte Chanteloup 02 31 06 98 96  - 06 42 08 11 68 - [charlotte.chanteloup@normandie.fr](mailto:charlotte.chanteloup@normandie.fr)